

## **ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DU BD FAYOL**

Maison des Associations et de la Citoyenneté

54 rue Gambetta – 42700 FIRMINY

### **Assemblée générale du 13 février 2026**

Cette assemblée générale s'est déroulée en présence d'une soixantaine de personnes, dont :

Monsieur Julien Luya, Maire et Conseiller départemental ; Madame Danièle Ciniéri, Conseillère départementale ; Monsieur Jérémie Lacroix, Vice-président du Conseil départemental, qui nous a rejoints en cours d'assemblée ; ainsi que plusieurs conseillers municipaux et les membres du bureau de l'association.

Se sont fait excuser : Saad Bekhti, co-président de l'association, et Christophe Chaland, adjoint au Maire de Firminy.

#### **Présentation du bilan financier 2025**

Daniel Cartier, co-président, a présenté un historique du dossier de la déviation, dont l'origine remonte aux années 1970. Il a rappelé les échanges entre le Conseil départemental et l'association et a fortement insisté sur le fait que le Conseil départemental n'avait tenu aucun de ses engagements, notamment l'échéancier annoncé et les engagements pris par courrier.

Monsieur le Maire est intervenu pour souligner la complexité du dossier et le contexte financier difficile. Il a néanmoins affirmé, avec Madame Ciniéri, soutenir pleinement ce projet et souhaiter le voir aboutir.

Un riverain, rejoint dans son intervention par Daniel Cartier, a exprimé sa grande inquiétude quant à la sécurité le long du boulevard. Il a insisté sur les risques liés à la circulation des voitures et surtout des poids lourds aux abords de l'école, où la vitesse est limitée à 45 km/h, ainsi que sur le non-respect fréquent de cette limitation lorsque la circulation est fluide, en dehors des heures de pointe.

Monsieur Jérémie Lacroix, Vice-président, que nous remercions pour sa présence, a confirmé que les études étaient en cours, tout en précisant leur complexité et leur dépendance à l'avancée du projet d'échangeur de la Croix Bleue sur la RN88, situé sur la commune voisine.

L'association et les riverains ont rappelé qu'ils ne pouvaient accepter cette situation. Il n'est pas question d'attendre indéfiniment la fin des nuisances générées par un trafic en constante augmentation : pollution de l'air (dangereuse pour la santé des riverains), nuisances sonores et danger permanent lié à la circulation de poids lourds, grumiers et transports de matières dangereuses. Le boulevard se situe en bas de la longue descente de Saint-Just-Malmont, au pied de laquelle se trouve une école. Il est régulièrement

constaté que des poids lourds stationnent à proximité après la descente, avec des freins en surchauffe, ce dont plusieurs riverains peuvent témoigner.

Il a également été rappelé que les travaux d'aménagement du rond-point du Bas de la Côte avaient été abandonnés au moment de leur lancement, sous la pression du Maire de la commune voisine. La réalisation du projet initial pourrait aujourd'hui contribuer à limiter les risques.

Monsieur Lacroix a formulé la proposition suivante : demander à Madame la Préfète l'installation d'un radar sur la portion où des vitesses excessives sont constatées. Cette demande pourrait être présentée conjointement par le Conseil départemental, la Ville de Firminy et l'association.

L'assemblée s'est terminée par des échanges informels autour du pot amical servi dans les locaux de l'ALFG.

A l'issue de l'AG, 47 personnes avaient renouvelé leur adhésion, témoignage de leur attachement à notre Association.